10

9

MANUEL

DES

ÉLÉMENTS FRANÇAIS

CONTENANT, POUR CETTE PARTIE,

LES RÈGLES LES PLUS DIFFICILES A RETENIR

AVEC UN TABLEAU TRÈS-ÉTENDU

DES VERBES IRRÉGULIERS

Par N. BARRET, Ptre.



MONTRÉAL
TYPOGRAPHIE DU *NOUVEAU MONDE*
23, Rue Saint-Vincent.

1867

Enregistré conformément à l'Acte de la Législature Provinciale, en l'année mil huit cent soixante-et-sept, par N. Barret, dans le Bureau du Registraire de la Province de Québec.

INTRODUCTION.

J'espère que le petit ouvrage que j'offre au public en sera apprécié comme quelque chose d'utile.

Contenant, comme on le voit, ce qu'il y a de plus difficile en éléments français, et de plus rebelle à la mémoire, ce *Manuel*, comme je l'appelle, peut avoir sa place partout.

Outre beaucoup de détails sur les *noms* et les *adjectifs*, et quelque chose sur les *pronoms*, il renferme un tableau très-étendu des *verbes* les plus difficiles, présentés en même temps comme modèles de tous les autres.

Si borné qu'il puisse paraître, ce recueil est néanmoins, en fait de remarques et de difficultés sur la première partie de la grammaire, l'un des plus complets que je connaisse ; car il est le résumé de tout

ce que j'ai pu recueillir de plus exact et de plus sûr dans les auteurs les plus accrédités de notre langue.

Tel qu'il est, je puis donc le croire destiné à être l'inséparable compagnon de la jeunesse de nos écoles et de nos grandes maisons d'éducation, en même temps qu'il sera un conseiller fidèle et un guide sûr entre les mains des professeurs.

Peut-être ne fera-t-il pas honte non plus aux hommes les plus instruits, disons même aux gens de plume les plus exercés.

Enfin, j'ose me flatter qu'il sera d'une utilité incontestable pour quiconque veut parler et écrire correctement une langue qui fait si chèrement payer ses beautés par ses caprices.

Si les circonstances me sont favorables, je me propose de compléter cet ouvrage en faisant pour la syntaxe ce que je viens de faire pour les éléments. C'est uniquement dans cet espoir que je me décide à rendre public un travail que son peu d'étendue semblait justement devoir condamner à l'oubli.

MANUEL

DES

ELÉMENTS FRANÇAIS.

FORMATION DU PLURIEL DANS LES NOMS.

Les noms terminés par *au* et par *eu* prennent *x* au pluriel : *le bateau, les bateaux ; le jeu, les jeux.* Exception unique : *landau, des landaus.*

Les noms suivants terminés par *ou* prennent *x* au pluriel : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou.* Tous les autres noms terminés par *ou* suivent la règle générale, c'est-à-dire prennent un *s.*

Les noms en *al* ont leur pluriel en *aux : le cheval, les chevaux.* Cependant, les noms suivants suivent la règle générale et prennent un *s : aval, bal, cal, cantal, carnaval, narval, nopal, régal, chacal, serval,* et autres noms d'animaux, à l'exception de *cheval.* *Pal* fait au pluriel *paux* ou *pals.*

Les noms en *ail* font leur pluriel en *s,* suivant la règle générale. On excepte les suivants : *bail, corail, émail, soupirail, vantail, vitrail* et *travail,* qui font leur pluriel en *aux.* Ce dernier fait aussi *travails* au pluriel, et dans deux cas : 1° quand on

parle des comptes ou rapports présentés par un chef d'administration à un supérieur ; 2° quand il s'agit de machines par lesquelles on contient les chevaux vicieux qand on les ferre, ou quand on les panse.—*Ail* fait au pluriel *ails* et *aulx*, mais le dernier est plus usité.—*Bétail* fait *bestiaux*.—*Bercail* n'a pas de pluriel.

Ciel fait *ciels*, dans *ciels* de tableaux, *ciels* de lit, *ciels* de carrière, et dans le sens de température, climat : *L'Italie est sous un des plus beaux ciels de l'Europe.*

Œil fait *œils* dans les substantifs composés qui commencent par *œil*. Ex. : *œils-de-bœuf*, etc.

Aïeul fait *aïeuls* quand il signifie *grand-père*. On dit : il a encore ses *deux aïeuls*. *Aïeul* a le féminin *aïeule*, qui signifie *grand'mère*.

GENRE DES NOMS.

Aide :—est masculin quand on parle d'un homme qui travaille sous un autre.

Aigle :—en terme d'armoirie, est féminin : *les aigles romaines.*

Amour :—est féminin au pluriel. Mais *Amours* (divinités) sont du genre masculin.

Couleur :—est masculin dans ces expressions : *le couleur de feu, un couleur de chair*, etc.

Feuille :—est masculin dans l'expression suivante : *étoffe d'un beau feuille-morte.*

Couple :—est masculin quand il marque : 1° l'intimité ; 2° l'intelligence entre deux personnes qui agissent de concert ; 3° quand il exprime l'union de l'homme et de la femme ; 4° l'appareillement entre les animaux. Ex. : 1° *un couple d'amis ;* 2° *un couple de fripons ;* 3° *un couple heureux ;* 4° *un couple de pigeons.*

Délice et Orgue :—sont du masculin au singulier, et du féminin au pluriel.

Enfant :—est féminin quand il représente une fille : *la pauvre enfant !*

Exemple :—est toujours masculin.

Foudre :—en poésie et dans le style soutenu, est quelquefois du masculin : *être frappé du foudre*, etc. Mais ce mot est toujours masculin, 1° dans *un foudre de guerre, un foudre d'éloquence* ; 2° dans *un foudre ailé*, etc.

Gens :—veut toujours au masculin l'adjectif qui le suit. L'adjectif qui le précède se met au féminin ; cependant, *tout* est excepté : *tous les braves* gens. Mais si *tout* est suivi d'un adjectif qui ne soit pas terminé par un *e* muet au masculin, il prend le féminin comme cet adjectif. Enfin, si le mot *gens* est lié à un nom de profession ou d'état par la préposition *de*, l'adjectif qui le précède se met toujours au masculin : *certains gens d'affaires*, etc.

Hymne :—chant d'église, est du féminin. Tout autre chant est masculin.

Orge :—n'est masculin que dans ces deux expressions : *orge perlé, orge mondé.*

NOMS COMPOSÉS.

Quand un nom est composé de deux noms immédiatement suivis l'un de l'autre, ils prennent tous deux la marque du pluriel : *un chef-lieu, des chefs-lieux*, etc. On excepte *un appui-main, des appuis-main*, c'est-à-dire des appuis pour la main. *Un Hôtel-Dieu, des Hôtels-Dieu*, c'est-à-dire des Hôtels de Dieu. *Un brèche-dents, des brèche-dents.*

Becfigue :—s'écrit en un seul mot : *un becfigue, des becfigues.*

Dans les noms composés de deux noms unis par une préposition, le premier seul prend la marque du pluriel : *un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre ; un*

ver à soie, des vers à soie, etc. Exceptions : *un coq-à-l'âne, des coq-à-l'âne ; un pied-à-terre, des pied-à-terre ; un pot-au-feu, des pot-au-feu ; un tête-à-tête, des tête-à-tête ; un vol-au-vent, des vol-au-vent.* Mais il faut dire : *un croc-en-jambes, des crocs-en-jambes ; un haut-de-chausses, des hauts-de-chausses ; un maître-ès-arts, des maîtres-ès-arts.*

Dans les noms composés d'un nom et d'un adjectif, ce nom et cet adjectif prennent tous deux la marque du pluriel : *une claire-voie, des claires-voies,* etc. On excepte *des terre-pleins, des chevau-légers, des blanc-seings.* Mais on dit aussi des *blancs-seings.* On dit encore : *grand'mère, grand'tante, grand'messe* ; ce dernier fait aussi *grande messe, grandes messes.*

On dit : *des loups-cerviers, des épines vinettes,* etc. Mais il faut dire : *des havre-sacs, des pique-niques.*

Les mots *vice, demi, semi, tragi,* dans la composition des mots, sont invariables.

Dans les noms composés d'un nom joint à un verbe ou à un adverbe, ou à une préposition, le nom seul prend la marque du pluriel. Dans ce cas, si le nom présente l'idée de pluralité dans l'esprit, il prend la marque du pluriel ; mais il reste au singulier s'il ne présente aucune idée de pluralité. On dit donc *un tire-bottes, un cure-dents, un essuie-mains, un couvre-pieds, un garde-robes,* parce qu'il y a idée de pluralité. Mais on dit *des coupe-gorge, des crève-cœur, des porte-drapeau, des casse-cou, des réveille-matin, des boute-feu, des gâte-métier, des serre-tête,* parce que ces noms n'offrent aucune idée de pluralité. C'est pourquoi l'on dit encore *des à-compte, des contre-poison, des garde-manger, des passe-partout, des on-dit, des ouï-dire.*

FÉMININ DANS LES ADJECTIFS.

Les adjectifs terminés en *el*, *eil*, *ien*, *on*, *et*, doublent la dernière consonne pour le féminin. Il faut en excepter *complète*, *concrète*, *discrète*, *inquiète*, *replète*, *secrète*.

Les adjectifs suivants : *nul*, *gentil*, *bellot*, *sot*, *vieillot*, *paysan*, *bas*, *gros*, *gras*, *las*, *épais*, *exprès*, *profès*, doublent aussi leur dernière consonne pour former le féminin. *Tiers* fait *tierce*.

Les adjectifs en *f* et en *x* font leur féminin en *ve* et en *se* : *neuf*, *neuve* ; *heureux*, *heureuse* ; *jaloux*, *jalouse*, *etc*. Cependant, les cinq suivants : *doux*, *faux*, *préfix*, *roux* et *vieux*, font au féminin *douce*, *fausse*, *préfixe*, *rousse*, *vieille*.

Les adjectifs *blanc*, *sec*, *frais*, *franc*, font *blanche*, *sèche*, *fraîche*, *franche*.—*Public*, *caduc*, *turc*, *grec*, font au féminin *publique*, *caduque*, *turque*, *grecque*.—*Long*, *oblong*, *malin*, *bénin*, font *longue*, *oblongue*, *maligne*, *bénigne*.—*Favori*, *coi*, font *favorite*, *coite*.

Jumeau, *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, font au féminin *jumelle*, *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*.

Beau, *nouveau*, *fou*, *mou* et *vieux*, ont un second masculin, *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, *vieil*, qui s'emploie devant une voyelle ou un *h* muet. C'est de ce dernier masculin que se forme le féminin.

Aigu, *ambigu*, *bégu*, *contigu*, *exigu*, forment leur féminin par un *e* muet surmonté d'un tréma : *aiguë*, *ambiguë*, etc. — *Châtain*, *dispos*, *aquilin*, *artisan*, *partisan* et *fat*, ne se disent pas au féminin.—*Ammoniac* fait *ammoniaque*.—*Témoin* et *grognon* sont pour les deux genres.

Les adjectifs en *eur*, qui sont formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, font leur féminin en *euse* : *parleur*, *parleuse* ; *menteur*, *menteuse*, etc.

Quelques-uns ont deux terminaisons au féminin;

tels sont : *débiteur* (qui doit) dont le féminin est *débitrice*, et *débiteur* (qui débite) dont le féminin est débiteuse : *c'est une débiteuse de nouvelles* ; *devineur*, dont le féminin est *devineuse : c'est une adroite devineuse ;* et *devin*, dont le féminin est *devineresse*. (Il s'agit ici de ceux qui se donnent pour prédire les événements et qui en font profession.)

De même, *bailleur* (de fonds) fait *bailleresse ; demandeur* (en justice) *demanderesse ; défendeur* (en justice) *défenderesse ; vendeur* (en terme de pratique) *venderesse ; pécheur* (qui commet des péchés) *pécheresse ; chasseur* (dans le style poétique) *chasseresse ; vengeur, vengeresse ; chanteur, cantatrice* (femme célèbre dans le chant).

Exécuteur, inventeur, persécuteur, inspecteur, enchanteur, font au féminin *exécutrice, inventrice, persécutrice, inspectrice, enchanteresse*.

Les adjectifs en *teur* non formés d'un participe présent font leur féminin en *trice : admirateur, admiratrice ; approbateur, approbatrice*, etc.

Les adjectifs en *érieur* prennent un *e* muet : *extérieur, extérieure ; majeur, majeure ; mineur, mineure*, etc.

Ambassadeur fait *ambassadrice ; gouverneur, gouvernante ; serviteur, servante*, etc.

Les adjectifs en *eur* qui expriment des états, des qualités qui ne conviennent généralement qu'à des hommes, ne changent pas au féminin ; car ces adjectifs ne sont pour la plupart que des substantifs employés adjectivement ; tels sont : *amateur, agresseur, auteur, cabaleur, docteur, imposteur, professeur, littérateur, traducteur*, etc.

PLURIEL DANS LES ADJECTIFS.

Les adjectifs terminés par *al* ont généralement leur pluriel en *aux : égal, égaux ; loyal, loyaux*, etc.

Plusieurs ont le pluriel en *als*; tels sont : *fatal, filial, final, initial, matinal, pascal, sentimental, théâtral.*

D'autres ne sont que peu ou nullement usités au pluriel masculin ; ainsi : *annal, crucial, diamétral, expérimental, instrumental, mental, patronal, virginal.*

L'Académie refuse aussi le pluriel aux adjectifs suivants : *amical, colossal, glacial, natal, automnal, frugal, jovial, naval.* On dit pourtant : *des rapports amicals ; des édifices colossals ; des repas frugals ; des vents glacials ; des caractères jovials ; des combats navals ; des jeux natals. Martial, pectoral, nasal,* ont le pluriel masculin quand ils sont employés comme termes d'anatomie ou de médecine : *remèdes martiaux, muscles pectoraux, os nasaux.* On dit pourtant : *les jeux martiaux, les fruits pectoraux.*

DES PRONOMS POSSESSIFS.

Les pronoms possessifs sont ceux qui rappellent l'idée du substantif, en y ajoutant une idée de possession. Ce sont :

Sing. masc.	*Sing. fém.*
Le mien,	La mienne,
Le tien,	La tienne,
Le sien,	La sienne,
Le nôtre,	La nôtre,
Le vôtre,	La vôtre,
Le leur.	La leur.
Plur. mas.	*Plur. fém.*
Les miens,	Les miennes,
Les tiens,	Les tiennes,
Les siens,	Les siennes,
Les nôtres,	Les nôtres,
Les vôtres,	Les vôtres,
Les leurs.	Les leurs.

PRONOMS INDÉFINIS.

Les pronoms indéfinis désignent d'une manière vague les personnes ou les choses dont ils rappellent l'idée ; ces pronoms sont : *on, quelqu'un, quiconque, qui que ce soit, quoi que ce soit, chacun, autrui, l'un, l'autre, l'un et l'autre, rien, tout le monde.*

Personne pris dans un sens indéterminé, et *quelque chose* signifiant *certaine chose,* deviennent *pronoms indéfinis* et prennent le genre masculin : *Personne n'est plus aimable que votre mère. Personne n'est plus savant que lui. Voilà quelque chose de bon, de bien fait.*

Les adjectifs indéfinis *aucun, nul, certain, plusieurs, tel, autre, tout,* quand ils ne sont pas joints à un substantif, peuvent être considérés comme pronoms indéfinis, ainsi que dans ces exemples : *aucun* n'a répondu, *nul* n'est de votre avis, *tel* brille au second rang.

DU VERBE.

FORMATION DES TEMPS SIMPLES DANS LES QUATRE CONJUGAISONS.

I.

Si l'infin. est en *er*, comme *aimer*, inf. prés.
on change *er* en *ant*, *aimant*, pour le part. prés.
en *é*, *aimé*, " part. pas.
en *e*, *j'aime*, " prés. ind.
en *ai*, *j'aimai*, " parf. déf.

II.

Si l'infin. est en *ir*, comme *finir*, inf. prés.,
on change *ir* en *issant*, *finissant*, pour le part. pr.

en *i*,	*fini*,	"	part. pas.
en *is*,	*je finis*,	"	prés. ind.
en *is*,	*je finis*,	"	parf. déf.

III.

Si l'infin. est en *evoir*, comme *recevoir*, inf. pr.
on change *evoir* en *evant*, *recevant*, pour le part. pr.

en *u*,	*reçu*,	"	part. pas.
en *ois*,	*je reçois*,	"	prés. ind.
en *us*,	*je reçus*,	"	parf. déf.

IV.

Si l'infin. est en *re*, comme *rendre*, inf. prés.,
on change *re* en *ant*, *rendant*, pour le part. prés.

en *u*,	*rendu*,	"	part. pas.
en *s*,	*je rends*,	"	prés. ind.
en *is*,	*je rendis*,	"	parf. déf.

REMARQUES SUR LES VERBES EN *re*.

I.

Si l'inf. est en *uire*, comme *réduire*, inf. pr.
on change *re* en *sant*, *réduisant*, pour le part. pr.

en *t*,	(1) *réduit*,	"	part. pas.
en *s*,	*je réduis*,	"	prés. ind.
en *sis*,	*je réduisis*,	"	parf. déf.

(1) *Nuire* et *luire*, font au part. pas., *nui*, *lui*.

II.

Si l'inf. est en *indre*, comme *craindre*, inf. pr., on change *ndre* en *gnant*, *craignant*, pour le part. p.

en *nt*,	*craint*,	"	part. pas.
en *ns*,	*je crains*,	"	prés. ind.
en *gnis*,	*je craignis*,	"	parf. déf.

REMARQUES SUR LE PRÉSENT DE L'INDICATIF.

Au présent de l'indicatif, si la première personne est terminée par un *e* muet, on change *e* en *es* pour la seconde personne ; la troisième est semblable à la première. *J'aime, tu aimes, il aime.* Les personnes du pluriel se forment du participe présent en changeant *ant* en *ons, ez, ent ;* comme *finissant, nous finissons, vous finissez, ils finissent.*

Si la première personne est terminée par *s*, on change *s* en *t* pour la troisième : *je finis, tu finis, il finit.*

Quand, à la première personne, *s* est précédé de *c*, *d* ou *t*, on retranche *s* pour la troisième : *je vaincs, il vainc ; je rends, il rend ; je bats, il bat.*

Dans les verbes en *evoir*, la troisième porsonne se forme du participe présent en changeant *evant* en *oivent : recevant, ils reçoivent.*

REMARQUES SUR LE PARFAIT DÉFINI.

Au parfait défini, si la première personne est terminée par *ai*, on change *ai* en *as* pour la 2de pers. du sing., en *a* pour la 3me, en *âmes* pour la 1ère du pl., en *âtes* pour la 2de, et en *èrent* pour la 3me du pluriel : *J'aimai, tu aimas, il aima, nous aimâmes, vous aimâtes, ils aimèrent.*

Si la 1ère personne est terminée en *s*, pour les autres personnes on change *s* en *t, mes, tes, rent : je finis, tu finis, il finit, nous finîmes, vous finîtes, ils finirent.*

FORMATION DES AUTRES TEMPS SIMPLES.

L'imparfait se forme du participe présent en changeant *ant* en *ais*, *ait*, *ions*, *iez*, *aient*. Savoir, part. pr. *sachant*, fait à l'imparf. *je savais*.

Le futur se forme de l'infinitif en changeant *r*, *oir*, *re*, en *rai*, *ras*, *ra*, *rons*, *rez*, *ront*.

Le présent du subjonctif se forme du part. prés. en changeant *ant* en *e*, *es*, *e* pour les trois personnes du singulier, et en *ent* pour la 3ème pers. du pluriel. La 1ère et la 2de pers. du pluriel sont semblables aux mêmes pers. de l'imparfait de l'indicatif. Les verbes de la 3me conjugaison qui ont le participe présent en *evant*, ont le présent du subjonctif en *oive : recevant*, *que je reçoive*.

L'imparfait du subjonctif se forme du parfait défini en changeant *i* ou *s* en *sse*, *sses*, *t*, *ssions*, *ssiez*, *ssent*.

Le conditionnel présent se forme de l'infinitif en changeant *r*, *oir*, *re* en *rais*, *rait*, *rions*, *riez*, *raient*.

L'impératif se forme du présent de l'indicatif en retranchant les pronoms *je*, *nous*, *vous* : *chante*, *chantons*, *chantez*. *Savoir* fait *sache*, *sachons*, *sachez*.

REMARQUE GÉNÉRALE.

Si la première personne du singulier est terminée par un *e* muet, comme *j'aime*, la troisième du sing. est semblable à la première, *il aime*, (excepté à l'imparfait du subjonctif); mais si la première personne est terminée par un *s*, comme *je finis*, *j'aimais*, la seconde personne du singulier est toujours semblable à la première, *tu finis*, *tu aimais*, et la troisième est toujours en *c*, *d* ou *t*, selon la racine du verbe : *il vainc*, *il rend*, *il bat*.

VERBES AUXILIAIRES.

Avoir :—Subj. pr. *que j'aie*, *que tu aies*, *qu'il ait*, *que nous ayons*, *que vous ayez*, *qu'ils aient*.

Imparf. *que j'eusse, qu'il eût, que nous eussions, qu'ils eussent.* Impér. *aie, qu'il ait, ayons, ayez, qu'ils aient. Ayant ; eu.*

Etre :—*Je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont.* Subjonctif, *que je sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.* Imparf. *que je fusse, qu'il fût, que nous fussions, qu'ils fussent.* Impérat. *sois, qu'il soit, soyons, soyez, qu'ils soient.* Part. prés. *étant ;* passé *été.*

REMARQUES SUR LES VERBES.

1re *Conjugaison* (*en* ER.)

Les verbes en *er* qui ont la syllabe finale de l'infinitif précédée d'un *é* fermé ou d'un *e* muet, comme *considérer, lever,* changent cet *é* fermé ou cet *e* muet en *è* ouvert devant une syllabe muette : *je considère, je considèrerai ; je lève, je lèverai.*

Cependant, les verbes en *éger,* comme *abréger,* gardent toujours l'accent aigu : *j'abrége, j'abrégerai.*

Les verbes terminés à l'infinitif par *eler* ou *eter,* comme *appeler, jeter,* doublent *l* et *t* devant un *e* muet : *j'appelle, j'appellerai ; je jette, je jetterai.* On excepte *acheter, bourreler, déceler, geler, harceler, peler* : *j'achète, tu bourrèles, il décèle,* etc.

Dans les verbes terminés en *ger,* comme *manger,* le *g* doit être suivi d'un *e* muet avant les lettres *a, o : nous mangeons, il dérangea.*

Les verbes terminés par *cer, cevoir,* comme *lancer, recevoir,* prennent une cédille sous le *c* avant les lettres *a, o, u : je lançai, nous traçons, vous reçûtes.*

Les verbes en *ier, yer, éer,* prennent à deux temps soit deux *i,* comme à l'imparfait, *nous pliions, vous pliiez ;* soit *yi,* comme au même

temps, *nous employions, vous emyloyiez ;* soit deux *e* de suite, comme dans *je crée, je créerais.* Cependant cela n'est que la conséquence rigoureuse de la formation régulière de ces temps et de ces personnes. C'est d'après le même principe que les verbes *fuir, rire, croire,* etc., font à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, *nous fuyions, vous fuyiez ; nous riions, vous riiez ; que nous croyions, que vous croyiez.*

Comme le futur, dans les verbes en *er*, se forme en changeant *r* de l'infinitif en *rai*, l'*e* muet qui le précède dans quelques-uns de ces verbes reste à ce temps : *je louerai, je suppléerai,* etc.

Dans les verbes en *yer* on change *y* en *i* devant un *e* muet : *j'envoie, il emploie.*

Il y a des verbes où l'*y* est presque indispensable, comme dans *je raye, j'enrayerai,* des verbes *rayer* et *enrayer.*

Dans les verbes en *ayer*, comme *payer, balayer,* etc., l'Académie donne constamment la préférence à l'*y : je paye, je balaye,* etc.

2me Conjugaison (*en* IR.)

Le verbe *bénir* a deux participes passés : *bénit, bénite,* qui signifie *consacré par une cérémonie religieuse :* de l'eau *bénite,* du pain *bénit ;* et *béni, bénie,* qui a toutes les autres significations du verbe.

Haïr prend deux points sur l'*i* dans toute la conjugaison, excepté dans *je hais, tu hais, il hait,* et à l'impératif *hais.* Ces deux points remplacent l'accent circonflexe aux personnes où cet accent a coutume d'être employé.

3me Conjugaison (*en* OIR.)

Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui ont l'infinitif en *evoir* sont les seuls qui se conjuguent régulièrement, comme *recevoir,* etc.

Devoir, *redevoir* et *mouvoir*, prennent un accent circonflexe au participe passé masculin singulier : *dû, redû, mû.*

4me Conjugaison (*en* RE.)

Parmi les verbes terminés en *dre*, les uns conservent le *d* au sing. du présent de l'indicatif, comme *je prends, tu prends, il prend ;* les autres le perdent aux deux premières personnes, et prennent un *t* à la troisième, comme *je peins, tu peins, il peint.* Il n'y a que les verbes en *indre* et en *soudre* qui perdent le *d : je peins, tu peins, il peint ; je plains, tu plains, il plaint ; je résous, tu résous, il résout.*

Parmi les verbes en *indre*, il n'y en a que trois qui prennent la lettre *a : contraindre, craindre* et *plaindre.* Tous les autres se terminent par *eindre.* Il y a beaucoup de verbes terminés par *endre*, comme *prendre*, etc. Mais deux seulement son terminés par *andre : épandre* et *répandre.*

VERBES IRRÉGULIERS.

1re Conjugaison.

ALLER :—*allant, allé, je vais, j'allai, j'irai.* Ce verbe fait aussi au participe passé *ayant été.* Ind. présent, *je vais, tu vas, il va, ils vont.* Subjonctif présent, *que j'aille*, etc. Impératif, *va*, etc. *Va* prend un *s* lorsqu'il est suivi de *y*, comme *vas-y.* Ainsi se conjugue *s'en aller*, excepté au participe passé, où il ne fait que *s'en étant allé.*

ENVOYER :—fait au futur *j'enverrai.* Ainsi se conjugue *renvoyer.*

2me Conjugaison.

ACQUÉRIR :—*acquérant, acquis, j'acquiers, j'acquis, j'acquerrai.* Troisième personne du plu-

riel de l'indicatif présent, *ils acquièrent.* Ainsi se conjuguent *s'enquérir*, *requérir* et *conquérir*.

Assaillir : — *assaillant, assailli, j'assaille, j'assaillis, j'assaillirai*, et non *j'assaillerai*. Ind. prés. pl. *nous assaillons, vous assaillez, ils assaillent.* Quelques écrivains disent aussi *ils assaillissent*, à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif. *Tressaillir* se conjugue comme *assaillir*.

Bouillir :—*bouillant, bouilli, je bous, je bouillis, je bouillirai.* Ind. prés. *je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, ils bouillent.* Ainsi se conjuguent *ébouillir* et *rebouillir*.

Courir :—*courant, couru, je cours, je courus, je courrai.* Ses composés se conjuguent de même.

Cueillir :—*cueillant, cueilli, je cueille, je cueillis, je cueillerai.* On conjugue de même *accueillir* et *recueillir*.

Défaillir : — n'est guère usité qu'au pluriel du présent de l'indicatif, *nous défaillons ;* à l'imparfait, *je défaillais ;* au prétérit, *je défaillis, j'ai défailli*, et à l'infinitif. Il se conjugue comme *faillir*.

Dormir :—*dormant, dormi, je dors, je dormis, je dormirai.* Ainsi se conjuguent ses composés.

Faillir :—*faillant, failli, je faux, je faillis, je faudrai.* Indicat. présent, *je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent.* Imparfait, *je faillais*, etc. Conditionnel, *je faudrais*, etc. Mais il se conjugue ordinairement ainsi : ind. présent, *je faillis, tu faillis, il faillit, nous faillissons, vous faillissez, ils faillissent.* Imparfait, *je faillissais*, etc. Parfait défini, *je faillis, nous faillîmes, ils faillirent.* Futur, *je faillirai*, etc. Subj., *que je faillisse*, etc. Impératif, *faillis.* Participe présent, *faillissant.* Ce verbe n'est guère usité qu'au parf. déf., au futur et au conditionnel.

Férir :—il ne s'emploie que dans cette expression : *sans coup férir.* Autrefois, on disait à l'indicatif présent : *je fière, tu fiers, il fiert ;* imparf.,

il ferait ; futur, *vous ferrez ;* condit., *ils ferraient ;* parfait, *il ferit ;* part. passé, *féru.* Il paraît n'avoir jamais eu que ces temps et ces personnes.

Fleurir : — Ce verbe est régulier ; mais on dit aussi au participe présent, *florissant*, et à l'imparfait, *florissait*, quand ce verbe signifie *être en honneur*. Dans ce sens son infinitif est *florir*.

Fuir : — *fuyant, fui, je fuis, je fuis, je fuirai.* Ind. pr. pl. *nous fuyons, ils fuient.* Subj. *que je fuie, que nous fuyions, qu'ils fuient.* Ainsi se conjugue *s'enfuir.*

Gésir :—*gisant, il gît.* Il est inusité à l'infinitif. Il s'emploie seulement aux personnes et aux temps suivants : au présent de l'indicatif, *il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent ;* à l'imparf. de l'indic. *je gisais, tu gisais,* etc. ; partic. présent, *gisant.* (On ne s'en sert qu'en parlant de personnes malades ou mortes, ou de choses renversées par le temps ou la destruction.)

Mentir : — *mentant, menti, je ments, je mentis, je mentirai.* Ainsi se conjuguent *sentir, partir, se repentir* et leurs composés. (1)

Mourir : — *mourant, mort, je meurs, je mourus, je mourrai.* Ind. pr. pl., *nous mourons, ils meurent.*

Offrir : — *offrant, offert, j'offre, j'offris, j'offrirai.* *Souffrir, ouvrir, couvrir* et leurs composés se conjuguent de la même manière.

Ouïr :—indic. présent, *j'ois, tu ois, il oit, nous oyons, vous oyez, ils oient ;* imparfait, *j'oyais*, etc. Parf. défini, *j'ouïs, nous ouïmes ;* futur, *j'oirai ;* condit., *j'oirais ;* subj., *que j'oie, que nous oyions.* Imparf. *que j'ouïsse, qu'il ouït ;* Impér. *oyez ;* particip. présent, *oyant ;* particip. passé, *ouï.* (Ce verbe n'est presque jamais employé aujourd'hui qu'à l'infinitif et aux temps composés du participe *ouï* et du verbe *avoir.*)

(1) Mais ces derniers font au prés. de l'indicatif : *je sens, je pars, je me repens.*

Quérir :—il ne s'emploie qu'à l'infinitif, et avec les verbes *aller*, *venir*, *envoyer*. Ce verbe avait autrefois tous les temps : *je quiers* ; futur, *je querray* ; parf., *je quis* ; subj. pr., *que je quière;* imparf. *que je quisse ;* particip. prés. *quérant ;* particip. passé, *quis ;* infinitif, *quérir* ou *querre*. Ces temps ne sont en usage que dans les composés de ce verbe : *acquérir*, *conquérir*, *enquérir*, *requérir*.

Saillir :—signifiant *jaillir* ou *sortir avec impétuosité*, se conjugue régulièrement et ne s'emploie guère qu'à la troisième personne de quelques temps : *Il saillit*, *ils saillissent ; il saillissait*, *ils saillissaient ; il saillit*, *ils saillirent ; il saillira*, etc. ; *qu'il saillisse*, etc. ; part. pr., *saillissant ;* pas., *sailli*. Dans ce sens on trouve aussi *saillir* conjugué avec tous les temps et toutes les personnes. Mais s'il signifie *avancer en dehors*, *être en saillie*, il faut dire : *saillant ; il saille*, *ils saillent ; il saillait*, *ils saillaient ; il saillera*, *ils sailleront ; il saillerait*, etc.

Servir : — *servant*, *servi*, *je sers*, *je servis*, *je servirai*. *Desservir* se conjugue de même.

Sortir : — *sortant*, *sorti*, *je sors*, *je sortis*, *je sortirai*. Ainsi se conjugue *ressortir*. Mais *sortir* signifiant *obtenir*, et *ressortir* signifiant *être du ressort*, sont réguliers, ainsi que *répartir* signifiant *partager*.

Tenir : — *tenant*, *tenu*, *je tiens*, *je tins*, *je tiendrai*. Troisième pers. du plur. du prés. de l'indicatif, *ils tiennent*. Ainsi se conjuguent tous les verbes terminés en *enir*, comme *venir*, *appartenir*, *obtenir*, etc.

Vêtir : — *vêtant*, *vêtu*, *je vêts*, *je vêtis*, *je vêtirai ; nous vêtons*, *ils vêtent ; je vêtais*, etc. On conjugue de la même manière son composé, *revêtir*. Quelques grands écrivains se sont permis de con juguer ces verbes régulièrement.

3me *Conjugaison.*

Apparoir : — Ce verbe n'a que la troisième personne de l'ind. présent, *il appert*, et l'inf. avec le verbe *faire*.

Choir : — Ce verbe n'a que le participe passé, *chu*, *chue*, autrefois *chute*, et n'est usité qu'à l'infinitif.

Comparoir :—Ce verbe a le même sens que *comparaître ;* mais comparoir ne se dit que dans ces phrases : *assignation à comparoir*, ou *être assigné à comparoir*. Il n'a point d'autres temps.

Condouloir :—(*se condouloir*). Il n'a que l'infinitif.

Déchoir : — pas de participe présent ; *déchu, je déchois, je déchus, je décherrai*. Présent de l'indicatif, *je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient*. Imparf. *je déchoyais*, etc., (inusité). Subj. *que je déchoie, que tu déchoies, qu'il déchoie, que nous déchoyions, que vous déchoyiez, qu'ils déchoient. Que je déchusse*, etc. Impér. *déchois, déchoyons*, etc. Il a tous les temps qui se forment du participe présent, quoique ce participe n'existe pas. Cependant quelques grammairiens donnent un part. pr. à ce verbe, *déchéant*. *Déchoir* prend l'auxiliaire *avoir*, si l'on veut exprimer l'idée d'une action ; mais il prend l'auxiliaire *être* si l'on veut exprimer l'idée d'état, de situation.

Devoir : — *devant, dû, je dois, je dus, je devrai*. 3ème pers. pl. ind. pr. *ils doivent*. Subj. pr. *que je doive*. Impér., *dois, devons*.

Echoir : — *échéant, échu, il échoit*, et *il échet, j'échus, j'écherrai*. Ce verbe ne s'emploie guère qu'à la troisième personne et avec l'auxiliaire *être* dans ses temps composés. Cependant on peut aussi l'employer avec l'auxiliaire *avoir* et le conjuguer avec toutes les personnes. Ind. prés. *j'échois, tu échois, il échoit, ils échoient* et *ils échéent*.

Passé défini, *j'échus*, etc. Passé indéf. *j'ai échu*, etc. Cond. *j'écherrais*, etc. Subj. *que j'échée*, etc. Imparf. du subj. *que j'échusse*, etc. L'usage autorise aussi l'imparf. de l'ind. *j'échéais* ou *j'échoyais*, et le prés. du subj. *que j'échoie*. Pas d'impératif.

Falloir : — *fallu, il faut, il fallut, il faudra*. Il fait à l'Imparf. *il fallait*, quoiqu'il n'ait pas de participe présent. Subj. prés. *qu'il faille*. Imp. du subj. *qu'il fallût*.

Messeoir :—verbe neutre qui signifie *ne pas convenir*, n'est plus en usage à l'infinitif, et se conjugue comme *seoir*, dans le sens *d'être convenable*.

Mouvoir :—*mouvant, mû, je meus, je mus, je mouvrai*. Ind. prés. *je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent*. Imparf. *je mouvais*, etc. Subj. prés. *que je meuve, que nous mouvions, qu'ils meuvent*. Imp. du Subj. *que je musse, que nous mussions*, etc. Impérat. *meus, mouvons, mouvez*. Ainsi se conjuguent *émouvoir* et *promouvoir*. Cependant ce dernier n'est guère usité qu'à l'infinitif, au passé défini et aux temps composés.

Pleuvoir :—*pleuvant, plu, il pleut, il plut, il pleuvra*. Il se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Il n'a le plus souvent que la troisième personne du singulier. Au figuré on peut employer la 3ème pers. du plur. : *Les traits pleuvent*.

Pourvoir : — *Pourvoyant, pourvu, je pourvois, je pourvus, je pourvoirai*.

Pouvoir :—*pouvant, pu, je puis* ou *je peux, je pus, je pourrai*. Présent de l'indic. *je puis* ou *je peux, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent*. Présent du subj. *que je puisse*, etc. Imparf. *que je pusse*, etc. Il n'a pas d'impératif.

Prévaloir : — *prévalant, prévalu, je prévaux, je prévalus, je prévaudrai*. Il se conjugue comme *valoir*, mais le subjonctif est régulier, *que je prévale*, etc.

Prévoir : — Se conjugue comme *pourvoir*, excepté au passé défini où il fait *je prévis*.

Ravoir : — Ce verbe n'a que l'infinitif. On dit aussi *se ravoir*, pour *reprendre sa vigueur*.

S'asseoir : — *S'asseyant, assis, je m'assieds, je m'assis, je m'assiérai* ou *je m'asseyerai*. Ind. prés. plur. *nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseyent* ou *ils s'asseient*. Imparf. *je m'asseyais*, etc. Au futur on peut changer l'*y* en *i*, *je masseierai*. De même au subjonctif, *que je m'asseye* et *que je m'asseie, que nous nous asseyions, qu'ils s'asseyent* ou *qu'ils s'asseient*. Imparf. *que je m'assisse, que nous nous assissions*, etc. Impératif : *assieds-toi, asseyons-nous, asseyez-vous*. Cette première manière de conjuguer ce verbe est préférable ; cependant on peut dire : *je m'assois, il s'assoit, nous nous assoyons, ils s'assoyent* ou *ils s'assoient*. Fut. *je m'assoirai*, etc. Subj. *que je m'assoie*, etc. Impér. *assois, assoyons*. Part. prés. *assoyant*. Ce verbe se conjugue aussi activement, *assoir*. On conjugue de même *rasseoir*.

Savoir : — *Sachant, su, je sais, je sus, je saurai*. Présent de l'ind. : *je sais, il sait, nous savons, ils savent*. Imparfait : *je savais*, etc. Impératif : *sache, sachons, sachez*. Subjonctif : *que je sache, que nous sachions*, etc. A la première personne du présent de l'indicatif on dit quelquefois, avec la négation, *je ne sache*.

Seoir (*être convenable*) : — Ce verbe ne s'emploie qu'à la troisième personne de quelques temps. Ind. présent : *il sied, ils siéent*. Imparfait : *il seyait, ils seyaient*. Futur : *il siéra, ils siéront*. Subj. *qu'il seye, qu'ils seyent*. On dit aussi *qu'il siée, qu'ils siéent*. Participe : *Seyant*. Les temps composés ne sont pas usités.

Dans la signification *d'être assis*—ce verbe n'est plus en usage, mais *séant* s'emploie quelquefois comme participe : La cour royale de Paris *séant* à Versailles ; et quelquefois comme adjectif verbal,

et alors il est susceptible de prendre le genre et le nombre : La Cour royale *séante* à Paris. Ce verbe s'employait autrefois avec le pronom personnel, *se seoir*, mais il n'est plus resté de ce verbe que l'impératif : *sieds-toi, seyez-vous*, et le participe *sis, sise ;* ce participe n'est plus en usage, mais il s'emploie comme adjectif et signifie *situé : une maison sise à...* Les verbes *asseoir, resseoir* et *surseoir* sont dérivés de *seoir*.

Souloir :—(*avoir coutume.*) Ce verbe est maintenant hors d'usage, et ne s'est jamais guère dit qu'à l'imparfait : *Il soulait.*

Surseoir : — *Sursoyant, sursis, je sursois, je sursis, je surseoirai*. Ind. prés. pl. *nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient*. Imparf. *je sursoyais*, etc. Impératif : *Surseois, sursoyons*. Subjonctif : *que je surseoie, que nous sursoyions, qu'ils sursoient*. Imparf. *que je sursisse*, etc.

Valoir :—*valant, valu, je vaux, je valus, je vaudrai*. Indicatif présent, *je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons*, etc. Présent du subj. *que je vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent*. Imparf. *que je valusse*, etc. Il n'a point d'impératif.

Voir : — *Voyant, vu, je vois, je vis, je verrai*. Ind. pr. plur. *ils voient*. Subj. *que je voie, que nous voyions*, etc. Imparf. *que je visse*, etc. Ainsi se conjuguent *entrevoir* et *revoir*.

Vouloir : — *Voulant, voulu, je veux, je voulus, je voudrai*. Ind. pr. pl. *ils veulent*. Impératif, *veux, voulons, voulez*. On dit aussi par politesse, *veuille, veuillons, veuillez*. Présent du subj. : *que je veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent*.

4me Conjugaison.

Absoudre :—*absolvant, absous, j'absous, j'absoudrai*. Il n'a pas de parf. défini ; du reste il se conjugue régulièrement d'après ses temps primitifs.

Le participe passé *absous* fait au féminin *absoute*. Ainsi se conjuguent *dissoudre* et *résoudre ;* mais ce dernier a le passé défini, *je résolus*, et deux participes passés, *résolu* (signifiant *décidé*), et *résous* (signifiant *réduit*). Le participe *résous* n'a pas de féminin.

ACCROIRE : — ne s'emploie que dans cette phrase : *s'en faire accroire*.

BATTRE : — *battant, battu, je bats, je battis, je battrai*. On conjugue de même ses composés.

BOIRE : — *buvant, bu, je bois, je bus, je boirai*. 3me pers. ind. pr. *ils boivent*. Subj. *que je boive, qu'ils boivent*. Imparf. *que je busse*, etc.

BRAIRE : — *il brait, ils braient, il braira, ils brairont. Il brairait, ils brairaient*. Subj. *qu'il braie, qu'ils braient*. Les autres temps ne sont point en usage. Cependant dans une fâble des ânes pourraient dire : *je brais, nous brayons*, etc. *Je brayais, nous brayions*, etc. *Je brairai*, etc. *Braie, brayons, brayez. Que je braie, que nous brayions*, etc. *Brayant*. Mais ce verbe manquerait des temps composés.

BRUIRE : — *bruyant*. Prés. de l'indicatif, *il bruit*. Imparf. *il bruyait, ils bruyaient*. Il n'est usité qu'à ces temps et à ces personnes. Autrefois l'on disait, au participe prés. *bruissant*. Imparf. *il bruissait, ils bruissaient*. Subj. *qu'il bruisse*, etc. Tous les temps de ce verbe se trouvent dans les anciens auteurs. Quelques grammairiens semblent disposés à le réduire à l'infinitif.

CIRCONCIRE : — *circoncisant, circoncis, je circoncis, je circoncis, je circoncirai*. Il se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

CLORE : — *clos, je clos*. Ce verbe n'a que quatre temps simples qui soient admis par tous les grammairiens ; l'indic. prés. *je clos, tu clos, il clôt ;* point de pluriel. Le futur, *je clorai*, etc. Le condit. *je clorais*, etc. Le participe passé, *clos, close*, et ainsi tous les temps composés. (Académie). Cependant les écrivains modernes font usage du

verbe *clore* à tous les temps et à toutes les personnes, excepté au passé défini et à l'imparfait du subjonctif. Quelques grammairiens veulent aussi qu'on dise *je closis ;* mais cette forme est inusitée ; on y supplée par le verbe *fermer*. Ainsi se conjuguent *enclore* et *renclore*.

Conclure ; — *concluant, conclu, je conclus, je conclus, je conclurai*. Ind. prés. *je conclus, nous concluons*. Imparf. *je concluais, nous concluïons*, etc. Subj. *que je conclue*, etc. Impér. *conclus, concluons*, etc. Ainsi se conjugue *exclure*.

Confire : — *confisant, confit, je confis, je confis, je confirai*. L'imparf. du subj. n'est pas usité.

Coudre : — *cousant, cousu, je couds, je cousis, je coudrai*. Conjuguez de même *découdre* et *recoudre*.

Craindre : — *craignant, craint, je crains, je craignis, je craindrai*. Ainsi se conjuguent tous les verbes terminés en *indre*.

Croire : — *croyant, cru, je crois, je crus, je croirai*. Trois. pers. ind. pr. pl. *ils croient*. Imparf. *je croyais, nous croyions*, etc. Subj. *que je croie, que nous croyions*, etc., *que je crusse*, etc.

Croitre : — *croissant, crû, je croîs, je crûs, je croîtrai*. Ce verbe prend l'accent circonflexe sur l'*i* ou sur l'*u* quand ces lettres ne sont pas suivies de deux *ss*. Cependant cet accent ne se met pas au participe féminin *crue*. On conjugue de même *accroître, décroître et recroître ;* mais les participes *accru, décru*, et *recru* ne prennent pas d'accent.

Dire : — *disant, dit, je dis, je dis, je dirai*. Ce verbe n'est irrégulier qu'à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif, *vous dites*, et à la même personne de l'impératif, *dites*. *Redire* a la même irrégularité. Mais *dédire, contredire, interdire, médire, prédire*, font *vous dédisez, vous contredisez, vous interdisez, vous médisez, vous prédisez*. Cependant il faut à l'impér. *contredites, dédites*, etc. Les autres personnes et les autres temps se conjuguent comme au verbe *dire*.

Eclore : — *éclos, il éclôt, il éclora.* Ce verbe n'a que les personnes et les temps suivants : Présent de l'indicatif, *il éclôt, ils éclosent.* Futur, *il éclora, ils écloront.* Condition. *il éclorait, ils écloraient.* Prés. du subj. *qu'il éclose, qu'ils éclosent.* Il a de plus tous ses temps composés. Il manque du part. prés. et du parf. défini.

Ecrire : — *écrivant, écrit, j'écris, j'écrivis, j'écrirai.* On conjugue de même tous les verbes terminés par *crire.*

Faire : — *faisant, fait, je fais, je fis, je ferai.* Prés. de l'ind. pluriel : *nous faisons, vous faites, ils font.* Futur : *je ferai, tu feras, il fera,* etc. Présent du subj. *que je fasse,* etc. Imparf. *que je fisse,* etc. Impér. *fais, faisons, faites.* Les composés, *contrefaire, défaire, refaire, surfaire* et *satisfaire,* se conjuguent de la même manière.

Forfaire : — n'est usité qu'à l'infinitif et aux temps composés : *il a forfait.*

Frire : — fait au participe passé *frit.* Ind. pr. *je fris, tu fris, il frit ;* pas de plur. Futur, *je frirai,* etc. Cond. *je frirais,* etc. Imp. *fris,* seulement. Plus les temps composés. On supplée les formes inusitées au moyen du verbe *faire* et de l'infinitif *frire.*

Lire : — *lisant, lu, je lis, je lus, je lirai.* Ainsi se conjuguent tous les verbes terminés en *lire.*

Malfaire : — n'est usité qu'à l'infinitif.

Maudire : — se conjugue sur le verbe *dire,* excepté au part. pr. *maudissant,* aux temps qui en dérivent, et à l'impér. *maudissez.*

Mefaire : ne s'emploie qu'à l'infinitif.

Méttre : — *mettant, mis, je mets, je mis, je mettrai.* Ses composés se conjuguent de même.

Moudre : — *moulant, moulu, je mouds, je moulus, je moudrai.* Ind. pr. pl. *nous moulons, vous moulez, ils moulent.* Impér. *mouds, moulons, moulez.* Les verbes *émoudre* et *remoudre* se conjuguent sur *moudre.*

NAÎTRE : —*naissant, né, je nais, je naquis, je naîtrai.* Ainsi se conjugue *renaître.*

PAITRE : —*paissant, je pais, je paîtrai.* Pas de passé déf. Le part. pas. *pu* n'est pas usité. Impér. *pais, paissons, paissez.* Ainsi se conjugue *repaître ;* mais ce dernier a le passé déf. *je repus.*

PARAÎTRE : —*paraissant, paru, je parais, je parus, je paraîtrai.* Tous les verbes terminés en *aître,* excepté *paître, naître et renaître,* se conjuguent ainsi.

PARFAIRE : — se conjugue comme *faire.* Quoiqu'il ait tous ses temps, il n'est guère usité qu'à l'infinitif et aux temps composés.

PLAIRE : —*plaisant, plu, je plais, je plus, je plairai.* Ainsi se conjugue *complaire.*

PRENDRE : — *prenant, pris, je prends, je pris, je prendrai.* Trois. pers. plur. ind. pr. *ils prennent.* Subj. *que je prenne,* etc. Ainsi se conjuguent ses composés.

RÉDUIRE : —*réduisant, réduit, je réduis, je réduisis, je réduirai.* Ainsi se conjuguent tous les verbes en *uire ;* mais *nuire* et *luire* font au part. passé *nui* et *lui.* Ce dernier n'a pas de parf. défini.

RIRE : —*riant, ri, je ris, je ris, je rirai.* Ind. pr. pl. *nous rions, vous riez, ils rient.* Imparf. pl. *nous riions, vous riiez, ils riaient.* Subj. pr. *que je rie, que nous riions, qu'ils rient.* Imparf. *que je risse,* etc. Ainsi se conjugue *sourire.*

SUFFIRE ; — *suffisant, suffi, je suffis, je suffis, je suffirai.*

SUIVRE : — *suivant, suivi, je suis, je suivis, je suivrai.* Ainsi se conjuguent ses composés, *poursuivre* et *s'ensuivre.* Mais ce dernier ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier et du pluriel.

TAIRE : — *taisant, tu, je tais, je tus, je tairai.*

TRAIRE : —*trayant, trait, je trais, ils traient.* Pas de parf. déf. Fut. *je trairai,* etc. Impérat. *trais, trayons.* Subj. *que je traye, que nous trayions,* etc. Il se conjugue régulièrement sui-

vant ses temps primitifs. Ainsi se conjuguent *abstraire, distraire, extraire, rentraire, soustraire.* Cependant *abstraire* n'est usité qu'au singulier de l'ind. prés. Au pl. on dit : *nous faisons abstraction.* L'imparf. et le pas. déf. ne sont pas usités. On dit : *j'ai abstrait, j'avais abstrait*, etc. L'impérat., le prés. et l'imparf. du subj. sont également inusités. Le verbe *attraire* n'a guère que l'infinitif.

VAINCRE :—*vainquant, vaincu, je vaincs, je vainquis, je vaincrai.* Ind. pr. *je vaincs, il vainc, nous vainquons, ils vainquent.* Impérat. *vaincs, vainquons.* Subj. *que je vainque*, etc. *Convaincre* se conjugue ainsi.

VIVRE : — *vivant, vécu, je vis, je vécus, je vivrai.* Ainsi se conjuguent ses composés.

VERBES NEUTRES.

Les verbes suivants se conjuguent toujours avec le verbe *être : aller, arriver, décéder, mourir, venir, devenir, intervenir, parvenir, revenir, choir, éclore, naître, entrer.*

Quelques-uns prennent tantôt *avoir* et tantôt *être,* suivant qu'ils marquent une *action* ou simplement un *état.* Tels sont : *cesser, croître, décroître, déchoir, dégénérer, descendre, disparaître, échoir, empirer, expirer, partir, passer, sortir, tomber, vieillir.* Ex. : Il *a demeuré* chez votre père deux semaines. Il est allé chez votre père, et il y *est demeuré.*

Les verbes *accourir, apparaître* et *résulter* prennent indifféremment *avoir* ou *être.*

Les suivants : *comparaître, paraître, périr, contrevenir* et *subvenir,* ne se conjuguent qu'avec *avoir*. (Académie.)

TABLE DES MATIÈRES.